LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

NEUVIEME ANNEE. - N° 155 — MERCREDI 3 JUIN 1908

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50.	8 fr.	15 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	20 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

NOS PRIMES

NOS PRIMES-COUTEAUX

Nous mettons, à dater d'aujourd'hui, à la disposition de nos lecteurs, une prime exceptionnelle.
Moyennant
2 fr. 90
et SIX BONS se suivant,
nous leur offrons
Six Couteaux superbes
fabriqués spécialement pour nous, par une des premières maisons de Thiers, où se fait la meilleure coutellerie française, qui est la meilleure coutellerie de table du monde.
Ces couteaux sont d'une
Solidité absolue
La lame se poursuit jusqu'au bout du manche, ce qui rend le couteau absolument « indémanchable ».
Ces couteaux sont d'une
Elégance parfaite
ainsi qu'on peut s'en rendre compte par le cliché ci-dessus : le manche est bien en mains et d'un joli dessin : il est composé de deux plaques de bois des îles vissées sur la lame elle-même, ce qui rend l'entretien facile et assure une propreté absolue.
Ces couteaux sont d'un
Bon marché exceptionnel
Partout les couteaux du même type, moins solides, moins élégants, moins bien faits sont vendus 0 fr. 75 et 0 fr. 95 centimes la pièce et 4 fr. 30 et 5 fr. 70 la demi-douzaine.

NOS PRIMES-COUVERTS

Sur la présentation de 10 Bons se suivant, nous pouvons fournir à nos lecteurs :
DIX-HUIT PIÈCES DE TABLE
Six Cuillères
Six Fourchettes
Six Cuillères à café
SOIT : DIX-HUIT PIÈCES
Ces couverts sont en métal nouveau de première qualité et d'une solidité absolue.

Type « LOUIS XV »

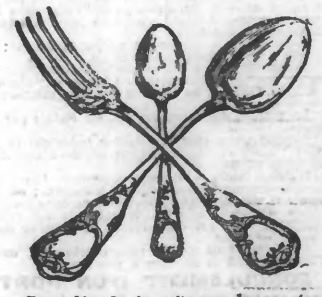

Les dix-huit pièces de ce type seront livrées, sur la présentation de 10 Bons se suivant, au prix de
3 fr. 50
Les Bons devront être détachés, en ayant soin de conserver le côté portant l'indication de la prime demandée, puis remis à nos vendeurs, qui, quelques jours après, livreront les dix-huit pièces (6 cuillères, 6 fourchettes, 6 cuillères à café) ou les six couteaux, en échange de la somme indiquée.

COUTEAUX — BON-PRIME — N° 82 — COUVERTS

L'ASSISTANCE SOCIALE

J'écris cet article, dans un village du Midi, n'ayant pour me renseigner sur l'état d'esprit actuel de la Chambre que le compte rendu télégraphique fort sommaire de la séance de mercredi dernier, ce qui est insuffisant pour pronostiquer à l'heure qu'il est, le sort réservé au projet de loi sur l'assistance. Mais ou je me trompe fort, ou la droite réactionnaire et le centre conservateur auront accumulé, quand ces lignes paraîtront, objections sur réserves, pour paralyser l'activité de la Chambre et l'empêcher d'aboutir.

On se rappelle que lorsque vint en discussion le projet sur les retraites ouvrières, élaboré par le citoyen Millerand, la droite et le centre opposèrent au vote de ce projet la nécessité de secourir d'abord l'invalidité et la vieillesse proprement dite, sans tenir aucun compte de la catégorie professionnelle à laquelle appartiendraient les nouveaux assistés. En vain, Millerand et les partisans éclairés de la retraite ouvrière, mirent en garde les hommes de bonne volonté contre la pensée d'obstruction inopinée qui se dissimulait derrière les préoccupations inopinées et l'intérêt subit manifestés par les opposants à l'égard des infirmes et des vieillards. Quelques bonnes âmes chez lesquelles la crédulité l'emporte toujours sur les bonnes intentions dont elles sont parées, se laissèrent prendre aux critiques de procédure formulées par les orateurs de droite du centre et le projet de retraites ne put reparaître à l'ordre du jour de la Chambre, une fois sa discussion interrompue.

Aujourd'hui, les adversaires plus ou moins déguisés du principe de la retraite ont satisfaction, puisque l'assistance sociale qui leur était si chère vient la première devant la Chambre. On suit la procédure recommandée par eux. On ajourne provisoirement l'organisation des retraites ouvrières et on donne le pas à l'organisation des secours d'assistance que la collectivité doit assurer à tous ses membres. Les députés de droite et du centre auraient dû, semble-t-il, remercier la commission de prévoyance d'avoir adopté la marche suivie pour la solution du problème général qu'elle a mandat de résoudre.

Eh bien ! pas du tout. Au cours de la séance de mercredi, les orateurs réactionnaires se sont succédé à la tribune pour énumérer les critiques de détail sans préciser aucune modification ferme à introduire dans le projet de la commission. Oh ! je suis tranquille sur ce point. Les modifications qu'on n'a pas encore osé proposer le seront dans les séances ultérieures. A l'heure où j'écris, elles doivent s'être multipliées et des bénéficiaires du projet de loi auront de la chance, si celui-ci ne sombre pas au cours des innombrables scrutins sur les amendements par lesquels on s'efforcera de frapper d'impuissance la commission.

C'est que l'organisation de l'assistance sociale constitue pour les classes conservatrices d'une part, pour l'Eglise de l'autre, le coup le plus funeste qui puisse les atteindre. On a entendu à la séance de mercredi, l'abbé Gayraud revendiquer pour l'Eglise la conception du principe de l'assistance. M. de Ramel n'a pas voulu laisser à l'ex-dominicain le monopole du mensonge historique et c'est aux rois de France qu'il a fait remonter l'honneur d'avoir institué les premiers l'assistance communale.

La vérité, c'est que l'Eglise revendiqua, en effet, au temps de sa toute-puissance, la charge exclusive de secourir les malheureux. C'est même au nom des malheureux qu'elle accapare les richesses de toute nature. Les biens de l'Eglise étaient les biens des pauvres. C'est au moins ce qu'affirmaient les évêques et les moines, quand les princes temporels voulaient frapper d'une taxe les biens possédés par les églises et qui étaient exempts de tout impôt. Mais nous savons aussi ce qu'il faut penser sur ce point. Saint Bernard et les réformateurs catholiques de tous les temps ont dit et écrit sur le luxe, la débauche et la vie princière des clercs, dépositaires des biens des pauvres employés à entretenir moines et prêtres dans la paresse, les malheureux dans la pauvreté, des apostrophes sanglantes qui sont dans toutes les mémoires.

Quant à la royauté, lorsque ses représentants arrachaient à l'Eglise une partie de ses richesses, sous prétexte qu'ils étaient mieux placés que celle-ci pour secourir les pauvres auxquels les biens de main-morte religieux étaient destinés, nous savons que c'était plutôt pour entretenir le train de la cour, doter les favoris, les mignons, les maîtresses et les bâtards du roi, que pour restituer aux pauvres la jouissance des revenus dont ils étaient frustrés.

Aussi, quand la Révolution s'ouvrit, elle n'hésita pas à s'emparer des biens du clergé et du domaine royal. Il fut établi surabondamment pendant la discussion à laquelle donna lieu la reprise des biens ecclésiastiques, que l'assistance sociale dont l'Eglise se targuait, n'a jamais été qu'un prétexte, qu'une exploitation odieuse de la misère publique. En conséquence la Révolution décréta le droit à l'assistance sociale. Elle proclama sous la Convention que tout membre du corps social a droit à un minimum de vie assuré par les soins de la collectivité, quelles que soient les facultés de travail et de production, affaiblies ou complètement taries par l'âge ou par les infirmités.

Malheureusement, la contre-révolution triomphante se garda de réaliser les projets d'assistance sociale. Elle rendit l'Eglise le privilège de l'exploitation des malheureux, redevenus le prétexte aux dons et aux collectes qui, depuis un siècle enrichissent. Les classes riches, de leur côté, trouvent leur compte à la misère qui pèse sur tant de vieillards et d'infirmes, tombés sous la dépendance du châtelain, du presbytère et du couvent. L'aumône est le mode de recrutement électoral dont l'Eglise et la réaction se servent pour contraindre les malheureux à donner leurs voix au candidat réactionnaire. Les établissements comme le Bon Pasteur ont des sources de revenus considérables tirés, non seulement du travail expédié, mais encore de l'hospitalisation des vieillards et des infirmes.

Assurer désormais contre les privations la faim et le défaut d'abri tous ceux qui, aujourd'hui, sont contraints de recourir à l'aumône des riches ou à l'établissement religieux, c'est arracher aux prêtres une proie électorale, enlever aux seconds toute leur raison d'être, toute justification de leur existence. De là, les efforts faits pour enrayer le projet de loi élaboré par la commission de la Chambre.

Tout est lié, dans le progrès social. Les socialistes combattent l'Eglise à la fois parce qu'elle est un agent de servitude mentale et conservatrice de la misère qu'elle exploite. Supprimez la servitude de la misère par l'assistance sociale et vous aurez contribué efficacement à supprimer la servitude intellectuelle de la congrégation.

Gustave ROUANET,
Député de la Seine.

LA POLITIQUE

FLANDIN FLANCHE...

Qui ça, Flandin ?
Mais, Etienne, parbleu !
Car il faut le préciser : il y a deux Flandin à la Chambre, Etienne et Ernest ; or c'est d'Etienne qu'il s'agit, — du Flandin qui se couvrit d'opprobre à la séance mémorable du 28 Mai.

Vous vous souvenez de cette séance ?

Bassement et sournoisement outragé dans son honneur et dans ses affections, M. Combes, sous l'impulsion d'un sentiment de légitime indignation, se dirigea vers un de ses diffamateurs et il le somma de porter ses accusations à la tribune.

Ce diffamateur, c'était M. Flandin...

M. Flandin, lâche comme tous les diffamateurs, se retrancha derrière la Cour d'Assises : — « Je parlerai, dit-il, devant le jury ! »

C'était implicitement déclarer que les preuves de la prévarication de M. Edgar Combes étaient certaines.

Mais la Chambre ne se laissa pas prendre à ce système qui est à la portée de toutes les intelligences et, à une énorme majorité, elle *flétrit* et flagella l'ancien accusateur public, — car notre Etienne fut pourvoyeur de prison et d'échafaud, — assez misérable pour introduire dans la politique les mœurs des détracteurs de bas étage contre lesquels il lui était certainement arrivé de requérir, naguère.

Or, ce vote de haute morale, vient de recevoir la sanction du condamné lui-même.

En effet, — nous l'avons publié hier en « Dernière Heure » — M. Etienne Flandin a déclaré à M. Fernand Rabier, député du Loiret, que jamais l'idée ne lui était venue de mettre en doute la parfaite honorabilité de M. Edgar Combes, fils du ministre de l'Intérieur et secrétaire général de la présidence du Conseil !

Pourquoi M. Etienne Flandin n'a-t-il pas fait cette déclaration sur-le-champ ?

D'après lui, la Chambre l'en aurait empêché.

Eh bien, non, la Chambre n'a pas empêché M. Flandin Etienne de parler ; au contraire, elle l'y a forcé et si M. Flandin ne s'est pas catégoriquement expliqué, c'est qu'il espérait que le parti clérico-réactionnaire dont il est un des plus lamentables ornements, pourrait tirer avantages de ses réticences contre le chef du Cabinet.

Depuis, M. Flandin s'est rendu compte qu'il s'était embarqué dans une sale aventure et il fait des hommages.

C'est d'un pleutre.

Ce Flandin-là n'a pas le courage de Rodin, son maître, qui sait du moins faire bonne figure au milieu des puanteurs qu'il remue.

Flandin flanchant, Flandin se rétractant, nous dégoûte encore plus que Flandin distillant son venin.

...Et nous conseillons à M. Combes de ne plus jamais approcher un pareil individu qu'avec des pincettes.

Ainsi l'on cueille les cafards.

G. SIAUVE-EVAUSY.

AU JOUR LE JOUR

VINGT ANS DE SOMMEIL

La célèbre dormeuse de Thénelles est morte quelques heures après son réveil. Elle sommeillait depuis vingt ans. Endormie à l'âge de vingt-deux ans, c'est-à-dire jeune fille, elle s'est réveillée demi-vieille. Ce n'est pas un prince Charmant qui a arraché cette belle au bois dormant à son obstinée léthargie, mais la mort. Pendant vingt années, l'amour maternel, admirablement secondé par le dévouement d'un brave médecin de campagne, s'est acharné à faire vivre cette mystérieuse malade, à entretenir ce souffle imperceptible. La dormeuse de Thénelles s'est enfin réveillée, mais pour quelques courts instants. Elle avait à peine ouvert les yeux qu'elle les refermait pour toujours.

Ainsi pendant quatre lustres, cette femme vécut en dehors de la vie ; pendant vingt longues années, elle fut emmurée dans je ne sais quelle inconscience, prisonnière de je ne sais quel néant. Elle vivait, mais sans pensées, sans impressions, sans plaisirs, sans souffrances ; espérons cependant que ce n'était pas sans rêves. Oui, souhaitons que, pendant que nous nous débattions dans la plate et vilaine réalité, cette femme ait vécu dans le divin royaume des songes ; souhaitons qu'elle ait passé ces printemps dont elle n'a pas vu les fleurs, ces hivers dont elle n'a pas senti l'onglée, dans l'irréel merveilleux entrevu par les poètes ; souhaitons qu'elle ait eu ce précieux privilège d'être à la fois un corps inerte, insensible, et une âme librement vagabonde.

S'il a pu en être ainsi, envions-la. Pour elle, le destin a été clément, puisqu'il l'a si longtemps ignorée. Et c'est peut-être parce que, à peine revenue d'une Arcadie idéale, elle a trop souffert du brusque heurt de la réalité, qu'elle est morte ainsi, farouche, sans avoir dit un mot, sans avoir trouvé beaux ce soleil, ces fleurs, ce mois de mai, oubliés depuis vingt ans. Elle était si bien, là-bas, dans le pays des songes ! ...

Ah ! pourquoi la fatalité l'en a-t-elle chassée ; pourquoi, tout à coup, l'a-t-elle arrachée à ses chers mirages ?

Mais la mort a tout arrangé : aujourd'hui la dormeuse est tranquille : elle peut, tout à son aise et à jamais, flâner dans l'immense azur et jouer avec les étoiles.

CHRONIQUE

Pour une Canne

Hercule Abatvent, malgré son nom, était un homme doux et pacifique. Il n'avait jamais abattu que des têtes de pavot, dans son laboratoire, alors qu'il était pharmacien à Annecy. Il avait épousé à trente ans une veuve nommée Etiennette Malfroy, qui était plus âgée que lui et qui ne lui avait pas donné d'héritiers. A cinquante ans, ayant cédé son fonds, il s'était retiré dans le faubourg Sainte-Claire, où il habitait une maison appartenant en propre à sa femme. Cette étroite demeure, élevée d'un étage en retrait sur le rez-de-chaussée et formant terrasse, faisait l'admiration des voisins et des passants.

La galerie à fuseaux qui bordait la terrasse du premier étage était complètement garnie de caisses où des œillets rouges, des fuchsias, des rosiers et des géraniums foisonnaient, poussant en été leurs tiges épanouies jusqu'au-dessus de la rue. Au milieu de ce jardin suspendu se balançait une cage où un bouvreuil sifflait des airs de valse ; dans un angle, un escalier en échelle de meunier, sous lequel était méthodiquement rangée la provision de bois pour l'hiver, conduisait au grenier, où des pots de pétunias étaient également suspendus en encorbellement, et où un chat jaune se chauffait au soleil. Cette maisonnette, avec sa terrasse fleurie, semblait à Etiennette et à Hercule Abatvent un paradis terrestre. Ils y coulaient des jours heureux, occupés l'un et l'autre à de somnolentes et régulières besognes domestiques. Ils ne la quittaient guère que le dimanche pour aller, bras dessus bras dessous, se promener à Albigny ou aux Balmettes.

Leurs habitudes casanières et leur mutuelle affection les avaient fait surnommer dans le quartier Philémon et Baucis. Ils étaient, en effet, inséparables. Hercule se plaisait au logis ; on ne le voyait jamais au café ; il était d'ailleurs très serré et n'aimait point à dépenser follement son argent. De temps à autre seulement, dans les soirées d'hiver, il allait au cercle faire un whist à un centime la fiche, en compagnie du juge Maniglier et d'un membre du Club alpin...

***

Ce fut juste cet alpiniste qui porta le trouble dans le ménage Abatvent. Il ne rêvait que courses en montagne, ascensions de sommets, traversées de glaciers ; il manœuvra si bien qu'il fit honte à Hercule de son existence de colimaçon et lui inspira le désir de voir, au moins une fois en sa vie, les merveilleux sites alpestres dont il n'était séparé que par une dizaine de lieues. Un beau soir, en rentrant au logis, l'ancien pharmacien déclara à sa femme qu'il était las de son inaction et qu'il était résolu à visiter le mont Blanc. Ce soir-là, il y eut des orages et des pleurs dans la petite maison du faubourg Sainte-Claire. Etiennette tança vivement Hercule de ses goûts de vagabondage et lui représenta qu'il courait de gaieté de cœur à sa perte. Mais Abatvent s'était entêté comme tous les gens qui n'exercent pas souvent leur volonté. Il jura à sa femme qu'il visiterait le mont Blanc, et cela pas plus tard que le lendemain.

— On entrait en juillet, le baromètre était au beau fixe, et cette excursion serait d'ailleurs l'affaire de cinq ou six jours. Etiennette vit qu'il était buté à cette fantaisie, elle céda en soupirant, mais elle déclara qu'elle s'en lavait les mains et que, s'il arrivait malheur à l'imprudent touriste, du moins elle n'aurait point à se reprocher de l'avoir aidé dans cette entreprise insensée. Hercule n'en fit que rire ; il graissa lui-même ses souliers ferrés, mit dans sa gibecière une chemise, un gilet de flanelle et des chaussettes de rechange ; il y ajouta un flacon d'arnica, de la charpie et une fiole de vieux kirsch ; puis le lendemain, guêtré jusqu'aux genoux, il s'arracha des bras de l'éplorée Etiennette, et s'embarqua sur le bateau à vapeur le « Mont-Blanc », qui devait le conduire jusqu'au bout du lac.

***

Quand le bateau l'eut déposé sur le ponton de Doussard, Hercule respira librement et se sentit une recrudescence d'humeur vagabonde. Il s'achemina d'un pied léger vers la route de Faverges, qui courait, blanche et droite, entre les prés encadrés de hautes montagnes rocheuses. Il comptait gagner les Fontaines-d'Ugines avant midi, y déjeuner et aller coucher à Flumet ; — ce serait sa première étape.

Tout en marchant, il heurta du pied un objet assez lourd, se baissa et vit dans la poussière une solide canne de houx, noueuse, pesante, terminée par un bout ferré et ornée à l'autre extrémité d'une tête arrondie, qui en faisait une sorte de massue.

Abatvent, avec ses habitudes d'ordre et d'économie, n'était pas homme à laisser rien se perdre.

« Voilà, pensa-t-il, un vrai bâton de montagne ; il est tout à fait à ma main et il n'y a pas apparence que le propriétaire qui l'a oublié vienne le réclamer... Ma foi, je le prends avec moi : ce sera un utile compagnon de voyage. »

Là-dessus, il ramassa la canne et continua sa route. L'air était vif, le ciel était clair et, quand il arriva au pont d'Englannaz, il aperçut, dans l'ouverture de la vallée de l'Arly, les hautes cimes du mont Blanc se découpant neigeuses sur le ciel bleu. Son cœur bondit à cet aspect et il regarda les sommets immaculés avec un clignement d'yeux qui signifiait : « A nous deux maintenant ! » Puis il entra tout guilleret à Faverges.

Il trouva le pays en rumeur ; dans la nuit même, le meunier de Saint-Ferréol, Jean Servoz, avait été assassiné sur sa voiture, tandis qu'il revenait du marché d'Albertville. L'assassin l'avait assommé net d'un coup de bâton et l'avait dévalisé. Le corps, ramassé sur la route avait été transporté à la gendarmerie et l'on venait de prévenir la justice. Hercule, qui n'était, pour le quart d'heure, préoccupé que du mont Blanc, traversa assez distraitement la foule attroupée dans la rue et s'arrêta devant un café pour prendre un bock, sans faire attention aux regards inquisiteurs que chacun jetait sur lui.

J'ai oublié de dire que, bien que d'humeur douce et pacifique, l'ancien pharmacien ne payait pas de mine ; il était roux, marqué de taches de son ; il louchait un peu, et cela lui donnait, à première vue, un air hagard. De plus, en homme ménager de son bien, il avait mis pour le voyage ses vêtements les plus frippés, ce qui, avec la poussière du chemin, contribuait à rendre sa tournure équivoque.

Tandis qu'il s'asseyait devant le café, les regards devenaient de plus en plus soupçonneux et des rumeurs couraient dans la foule.

« Qu'ont-ils donc tous à me dévisager ? » se demandait Abatvent qui commençait à s'apercevoir de l'agitation des curieux.

Comme il portait la chope à ses lèvres, tout à coup un gendarme se détacha du groupe et une poigne solide s'abattit sur le bras d'Hercule.

— Au nom de la loi, je vous arrête ! grommela une voix rude.

— Ah ça ! vous plaisantez !... murmura-t-il, interloqué.

— Je ne plaisante pas ; suivez-moi à la justice de paix !... Et d'abord, donnez-moi votre bâton !...

En un clin d'œil, Hercule, en dépit de ses protestations, fut poussé vers la mairie, tandis qu'autour de lui des voix grondantes s'écriaient :

— Je reconnais le bâton du père Servoz !

— Quel scélérat, et comme il a bien la mine de ce qu'il est !...

***

Traîné dans le cabinet du juge de paix, Abatvent ébauhi se présenta devant ce magistrat dans un état de désordre et d'ahurissement indescriptibles. Celui-ci, un petit homme vêtu de noir, l'œil endormi, leva lentement la tête, toisa le prévenu et commença l'interrogatoire.

— Comment vous appelez-vous ?

— Hercule Abatvent.

— Ce n'est pas un nom du pays, cela. D'où venez-vous ?

— D'Annecy, où j'ai mon domicile.

— Où étiez-vous cette nuit, entre une heure et trois heures du matin ?

— Mais... dans mon lit.

— On ne s'en douterait pas à vous voir !... On a saisi sur vous le bâton que voici... Ce bâton a appartenu au meunier Jean Servoz, qui a été assassiné cette nuit même... Tout le monde ici a reconnu la canne de la victime. Comment se trouve-t-elle entre vos mains ?

— Je l'ai ramassée sur la route de Faverges.

— Réponse peu satisfaisante... Un homme comme il faut ne ramasse pas de bâtons sur les routes... Où alliez-vous ?

— Visiter le mont Blanc.

— Vous n'avez guère la mine d'un touriste, et puis, à qui ferez-vous croire qu'un véritable touriste parte en excursion sans s'être muni au préalable d'un « alpenstock » ?... Avez-vous des papiers ?...

Hercule bredouilla ; il n'avait pas jugé à propos de prendre un passeport pour aller à Chamounix ; d'ailleurs il était avantageusement connu dans son quartier ; — mais l'opinion du juge de paix était déjà fixée.

— C'est bon, dit-il ; qu'on le mène à la maison d'arrêt en attendant l'arrivée de ces messieurs du tribunal... Nous ne procéderons à la confrontation de l'inculpé avec le cadavre qu'en présence des magistrats du parquet.

Et là-dessus on conduisit le malheureux Abatvent dans une chambre borgne qui servait de prison.

La cellule de la justice de paix était solidement verrouillée et ne recevait le jour que par une sorte de soupirail de cave.

Lorsque Hercule se vit seul dans cette geôle, dépouillé de sa gibecière et livré à ses réflexions, il tomba dans un découragement noir.

Par quelle détestable inspiration avait-il quitté Etiennette et la petite maison du faubourg Sainte-Claire pour courir les aventures ? Ah ! comme en ce moment il regrettait la galerie ornée d'œillets et de géraniums où le bouvreuil sifflait la valse de « Robin des Bois ! » Reverrait-il jamais cette délicieuse retraite ? Combien de temps languirait-il sous les verrous et sous le poids d'une accusation capitale ? Comment tout cela finirait-il ? On a vu des innocents condamnés à mort à la suite de pareils quiproquos. Le nom de Lesurques lui revenait à la mémoire et il se désespérait... Maudite canne ! Pourquoi l'avait-il ramassée et qu'allait penser Etiennette en apprenant que son Hercule pourrissait sur la paille des cachots ?

Ses yeux commençaient à se mouiller et il allait pleurer comme un veau, quand la porte se déverrouilla, et le gendarme qui l'avait arrêté lui intima l'ordre de le suivre.

L'instant d'après, il était de nouveau introduit dans le cabinet du juge de paix, où se trouvaient assemblés « ces messieurs du parquet » ; mais, dès qu'il entra, le juge d'instruction poussa un cri de surprise :

— Eh quoi ! c'est vous, monsieur Abatvent ?

Ce magistrat était précisément le partenaire d'Hercule au whist.

L'ancien pharmacien put enfin s'expliquer et se justifier, d'autant mieux que, dans l'intervalle, on avait arrêté le véritable meurtrier. Hercule revint à Annecy avec son juge, qui le ramena en riant à Etiennette.

Quant à lui, il fondit en larmes en revoyant ses œillets, renonça à visiter le mont Blanc et jura ses grands dieux de ne jamais plus ramasser de cannes sur les routes.

André THEURIET.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

L'ATTENTAT
contre M. Jonnart

(Nouveaux détails.)

Paris, 1er juin. — Voici de nouveaux détails sur l'attentat commis au Figuig contre M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie et dont nous avons parlé hier en *Dernière Heure* :

M. Jonnart, qui avait tenu à se rendre compte personnellement de la situation créée dans le Sud Oranais par les incursions répétées des pillards marocains, a été mieux servi par les circonstances que ne l'eussent assurément désiré les autorités militaires qui avaient charge de sa sécurité.

Parti à sept heures du matin de Djennah-Addar, à destination de la redoute de Beni-Ounif, le gouverneur général quitta là sa suite dans la direction du col de Zenaga. Au moment où il n'était plus qu'à deux cents mètres du col, mais toujours en territoire français, l'amel de Figuig, escorté d'une cinquantaine de cavaliers, se présenta, et avec de cérémonieuses civilités, assura le gouverneur de son extrême bon vouloir, ainsi que des meilleures dispositions du gouvernement marocain. Sur l'observation de M. Jonnart que cette bonne volonté ne se traduisait par aucun résultat effectif et que la France finirait par faire la police de la frontière par ses propres moyens, tout en respectant l'intégrité du Maroc, l'amel avoua l'impuissance du maghzen et la sienne propre à se faire obéir des Figuiguiens, qui s'obstinaient dans leur esprit de révolte. Au surplus, l'état des choses dans les ksour était devenu intolérable et le concours des troupes françaises en vue du rétablissement de l'ordre serait le bienvenu.

A cette sollicitation directe, M. Jonnart répondit qu'il lui était impossible jusqu'à nouvel ordre d'envoyer des soldats français dans les ksour. Ce serait s'immiscer dans les affaires marocaines. Il en serait autrement si Guehlas, chef de la mission marocaine, adressait une demande écrite dans ce sens au ministère des affaires étrangères.

En dépit de son exposé peu engageant de la situation, l'amel invita le gouverneur à poursuivre sa route, et il voulut même l'amener jusqu'à Figuig, affirmant qu'aucun risque n'était à craindre. On s'engagea donc dans la vallée de Zenaga, sur une route difficile, coupée de fondrières et de ravines, mais bordée tout le long de palmiers. Au bout de trois quarts d'heure, nous arrivâmes sur une somnité d'où l'on domine la ville de Figuig. Au charme de la verte palmeraie succéda le spectacle fascinant de l'étrange ville, avec ses murailles garnies de toute une population d'hommes armés à la mine belliqueuse et de femmes dont les cris perçants arrivaient jusqu'à nous.

COUP DE FEU

Malgré l'apparence peu rassurante des Ksouriens, on ne pensait pas qu'une attaque serait possible. Cependant un lieutenant indigène représenta au général O'Connor que les Figuiguiens allaient ouvrir le feu à l'adresse de l'amel même, qu'ils soupçonnaient de vouloir livrer la ville aux Français. Par prudence on rebroussa chemin. On n'avait pas fait cinq cents mètres qu'un coup de fusil partait de Figuig. On crut d'abord à une démonstration isolée d'un sectaire, mais trois minutes après les coups de feu reprirent de plus belle, pour finir par un roulement continu. Le général O'Connor était à ce moment en tête du cortège, ayant à ses côtés M. Jonnart, M. Aynard se trouvait à cent mètres en arrière. Venaient ensuite les officiers d'ordonnance, cinq membres de la presse, dont le représentant de l'agence Havas et celui du *Matin*, enfin quatre membres de la presse algérienne.

On pouvait penser tout d'abord que les Figuiguiens tiraient en l'air ; la compagnie riposta pour les tenir en respect ; mais peu après les balles, sifflant à droite et à gauche, ne purent plus nous laisser la moindre incertitude. Tout le monde pressa l'allure, mais les montures butaient dans le sol caillouteux plein de fondrières. Enfin nous arrivons aux derniers palmiers, au col de la Juive, situé à gauche de celui par lequel le cortège est entré.

La fusillade cependant continue. C'est la compagnie de la légion montée, qui le matin s'était portée en avant et qui flanquait M. Jonnart et sa suite, qui a eu à subir tout le choc. Mais les tirailleurs ne tardèrent pas à se porter à son secours et couvrirent sa retraite.

De Beni-Ounif, on amène des civières pour recueillir les blessés. Ceux-ci sont au nombre de treize, et à l'infirmerie on constate que fort heureusement ils ne sont pas grièvement atteints ; parmi les blessés se trouvent l'adjudant Martel, qui a le genou emporté ; le sergent-major Neuendorff, de la légion étrangère, est atteint à la cuisse ; un légionnaire a la joue traversée.

Les officiers qui rentrent de la palmeraie n'ont plus trouvé d'autres blessés.

L'EMBUSCADE

Les Figuiguiens s'étaient, paraît-il, embusqués sur le passage de M. Jonnart et de sa suite, dans les plis du terrain. Il est certain que plusieurs ont tiré à moins de trois cents mètres à droite ou à gauche au moment du passage du gouverneur et c'est miracle que personne du groupe, comprenant des civils et une trentaine d'officiers, n'ait été atteint, car lorsque les légionnaires firent un feu continu, les balles des Figuiguiens isolés cachés dans les palmiers partaient en même temps. Mais le groupe de la tête à la queue avait deux cent cinquante à trois cents mètres ; il était flanqué par des spahis qui ne pouvaient pas tirer sur les Marocains cachés, et en l'air pour éloigner les bandits, car ils craignaient d'effrayer nos montures dans un passage horriblement difficile.

On croit que les pertes marocaines sont considérables, car, en plusieurs endroits, les légionnaires tirèrent à bout portant, après avoir essuyé le feu de l'ennemi. Plusieurs Marocains ont été tués à la baïonnette. Un légionnaire reçut un coup de feu tiré à quatre mètres. Il fut manqué et abattit le Marocain dont il rapporta le fusil qu'il offrit à M. Jonnart.

Quant à l'amel de Figuig, qui avait pris congé de M. Jonnart à la sortie de la palmeraie, il n'a pas tardé à revenir à Beni-Ounif, où son arrivée n'a surpris personne. Il se demande s'il peut rentrer à Figuig sans s'exposer à être massacré.

Voilà, en tout cas, M. Jonnart renseigné. Un gouverneur averti en vaut deux.

— Je sais maintenant, a-t-il déclaré, ce que je désirais savoir sur l'état des esprits dans cette région entière. Je constate que les gens de Zenaga sont irréductibles et que les autorités marocaines sont absolument impuissantes à rétablir l'ordre et la sécurité dans cette région. »

L'assassinat de Dubois-Desaulle

(Nouveaux détails)

Paris, 1er juin. — L'expédition de M. Mac Meller, partie pour explorer la région du Nil Bleu, envoie de son camp, à Oder (Ethiopie), en date du 12 courant, confirmation de la nouvelle que Dubois-Desaulle, journaliste français, qui avait été autorisé à accompagner la mission jusqu'à Addis-Ababa, a été assassiné, le 8 mai, par un indigène, à un moment où il marchait en avant de l'expédition et se trouvait accidentellement séparé de ses compagnons.

Une nouvelle dépêche d'Aden, datée du camp